CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E113697** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2005

Raison sociale : ENERGIE CONFORT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2026

Capital : 7 500

27 RUE DE MILAN
63370 LEMPDES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2005B00476

Siret : 483 114 773 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 83 04341

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 48059646 / 426648260013

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 48059646 / 426648260013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 73 92 81 95 **Fax :**

Portable : 06 86 48 76 66

Responsabilité légale :
MBLT DEVELOPPEMENT (984 202 911) / MEITER BRICE PRÉSIDENT / BARLOT VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.axenergie.eu/agence/75-energie-confort

E-mail : contact@energieconfort63.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 709 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	20/05/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113697** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE **15/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2026
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2005B00476

Siret : **483 114 773 00029**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 83 04341
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 48059646 / 426648260013
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 48059646 / 426648260013
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ENERGIE CONFORT**

27 RUE DE MILAN
63370 LEMPDES

Téléphone : 04 73 92 81 95 **Fax :**
Portable : 06 86 48 76 66

Site Internet : http://www.axenergie.eu/agence/75-energie-confort
E-mail : contact@energieconfort63.fr

Responsabilité légale :
MBLT DEVELOPPEMENT (984 202 911) / MEITER BRICE PRÉSIDENT / BARLOT VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 08:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.